



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

**ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE PORTANT SUR LE
PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE
SUR LA COMMUNE DE MONSEGUR – ZONE 2 -**

Demandeur: SAS MONSEGUR PV

Représenté par M. Jean-Marie ROCHEFORT

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné est prescrite durant **35 jours** consécutifs **du mardi 16 février 2016 au lundi 21 mars 2016 inclus** dans la commune de MONSEGUR.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation concernant le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de MONSEGUR.

M. FAYE Philippe, militaire à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. FERLANDO Joseph, major de gendarmerie à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête, dans la mairie de MONSEGUR aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le lundi, mardi et vendredi de 08 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Les observations pourront être adressées par écrit à M. FAYE Philippe, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de MONSEGUR, pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

M. FAYE Philippe, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

- mardi 16 février 2016 : de 09 h 30 à 12 h 30
- mardi 23 février 2016 : de 09 h 30 à 12 h 30
- vendredi 04 mars 2016 : de 14 h 30 à 17 h 30
- mardi 08 mars 2016 : de 09 h 30 à 12 h 30
- lundi 21 mars 2016 : de 15 h 30 à 18 h 30

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique dans la mairie de MONSEGUR et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes – service police de l'eau et milieux aquatiques.

LE PREFET